

Amies et amis de la Commune de Paris 1871
Comité Trégor-Argoat
Espace Ste Anne
2 rue de Kérampont
22300 Lannion

Lannion, le 2 Juillet 2020

Monsieur le Maire,

Pour la deuxième année consécutive, notre demande de subvention (d'un montant symbolique) a reçu une réponse négative que nous jugeons incompréhensible compte-tenu des actions que nous menons sur le territoire de Lannion et du fait que nous participons depuis plusieurs années au Forum des associations.

Si comme l'année dernière vous ne faites que suivre la décision de la "commission Culture", cela ne peut nous satisfaire. En effet, les commissions municipales ne donnent qu'un avis, c'est le Conseil municipal qui par son vote décide de la répartition des subventions.

Bien sûr c'est la majorité qui, en fait, encadre cette décision et cette majorité était lors du vote des subventions une majorité à prépondérance socialiste.

Nous souhaiterions connaître les raisons qui ont motivé cette décision.

Nous vous rappelons que notre association - la plus ancienne du mouvement ouvrier et populaire - met en lumière un moment historique majeur du XIXème siècle et en présente toute son originalité d'une actualité saisissante. Elle fait œuvre d'éducation populaire pour un très large public à travers conférences, films et expositions.

"Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre"...

Nous ne manquerons pas de donner une large publicité à cette décision regrettable qui ternit votre attachement déclaré au pluralisme, à la liberté éducative et culturelle.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pour le Conseil d'Administration du
Comité Trégor-Argoat des Amies et amis de la Commune de Paris 1871*

*Serge Rozan, Président
Denis Moulin, Secrétaire
Denis Orjol, Trésorier*